

l'Hôtel-Dieu pour Paris, et FERMANEL pour Rouen, et le Havre était désigné comme port d'embarquement. Mais les capitaux réunis, 140,000 livres, étaient insuffisants; il en fallait 220,000. La mort de Mazarin en mars 1661 porta un coup funeste à l'entreprise. La Compagnie disparut avant d'être née, et le privilège de son commerce passa à la quatrième Compagnie des Indes Orientales, créée au mois d'août 1664.

Projet
de 1663.

Quelques notables marchands de Tours, Nantes, la Rochelle, etc., songent, à l'imitation de FOUQUET, à former une Compagnie de Commerce.

Hermeysteyn.

Le sieur D'HOGENHOUCK, seigneur D'HERMEYSTEYN, ci-devant vice-amiral de la Meuse et Directeur du Commerce des Hollandais en la Chine et au Japon, propose au Roi par l'intermédiaire de Colbert, de s'embarquer à la Rochelle, de se rendre à l'île Dauphin, de là au détroit de Banka ou à l'un des ports de Sumatra et enfin « continuant sa route d'arriver en l'une des villes impériales de la Chine où les Hollandais par une mauvaise conduite, qu'ils n'ont pu réparer depuis, n'ont pu faire un établissement, auquel lieu le d. Sr d'Hermeysteyn se fait fort d'être bien reçu, à cause que durant son séjour et sa longue direction qu'il a eue au Japon et à la Chine dans la province et ville de Fo Kien, il a eu une très étroite correspondance avec les plus riches marchands du pays ».

Dans un autre mémoire, Hermeysteyn propose de remonter par la rivière de Nan King. « C'est en cette ville, dit-il, qu'on fait le plus grand commerce du pays. Les Hollandais pour l'avoir commencé à Canton et à Fou Kien qui sont deux villes de guerre, où l'on entretient les troupes de l'Empereur, n'ont pu être reçus à Nan King, quelque tentative qu'ils aient faite depuis pour réparer leur mauvaise conduite. Et comme ceux de cette ville ont conçu de l'indignation contre eux, ils recevront avec joie le commerce de la France pour le plaisir qu'ils auront à les mortifier. »

Quatrième
Compagnie
des Indes
Orientales,
1664.

COLBERT est le véritable fondateur de la Compagnie de 1664. Le 26 mai 1664, avait eu lieu une Assemblée générale où furent rédigés les articles de la Compagnie, approu-